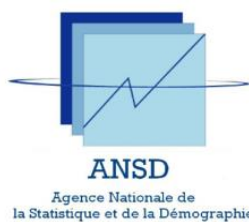


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



PROJET « A L'ECOUTE DU SENEGAL 2014 »
Enquête mobile

Module 14 : Eau et assainissement

Décembre 2018



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Directeur du Management et de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Chef P.i de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

Ce rapport présente les principaux résultats du module 14 sur l'« Eau et assainissement » du projet « A l'écoute du Sénégal », entièrement financé par la Banque Mondiale.

Une enquête de référence a été réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle est suivie d'enquêtes modulaires mensuelles sur le même échantillon.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.

Tel. : (221) 33 869 21 39, Fax : (221) 33 824 36 15, Internet : www.ansd.sn

SOMMAIRE

I. Eau.....	5
1.1. Vers un accès universel à l'eau potable	6
1.2. Un service quasi continu	7
1.2.1. Faible fréquence des ruptures d'approvisionnement.....	7
1.2.2. Durée journalière du service d'eau sous conduites	9
1.3. La collecte de l'eau, une affaire de d'adultes et de femmes	10
1.4. Le traitement de l'eau, une pratique dépendante du type de point d'eau.....	11
II. Assainissement.....	13
2.1. Accès à l'assainissement	13
2.2. La vidange, une pratique urbaine.....	14
2.2.1. Fréquence.....	14
2.2.2. Coût et méthode	15
III. Hygiène.....	16
Conclusion	17

Tableau synoptique du module Eau et Assainissement

Round	Période	Module	Taux de couverture	Ménages	DMC	Nombre Télénquêteurs
14	Début : 22 déc. 16 Fin : 06 Jan-17	Eau et assainissement	<i>84 %</i>	1260/1500	09 mns	11

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

Ndèye Binta DIEME

Introduction

Prenant la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) mettent l'accent non plus seulement sur l'accès mais aussi sur la qualité des services.

L'Objectif 6 cherche à « Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Il concerne ainsi tout le cycle de l'eau. L'accès universel et équitable évoqué implique tous les individus et tous les contextes (domestiques, professionnels, scolaires, ...). Cet objectif ambitionne en effet, la réduction des inégalités entre les différents sous-groupes de la société et une meilleure prise en compte des besoins des populations vulnérables.

L'objectif principal de cette note est de faire un point de la situation du pays en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. A cette fin, l'échelle JMP1 pour évaluer les services d'alimentation domestique en eau potable et d'accès à l'assainissement est utilisée.

Les données du module Eau, assainissement et hygiène du projet Listening to Sénégal (L2S) réalisée en 2016 ont été mobilisées pour mener à bien ce travail. Cette enquête, représentative au niveau national et dans les trois strates classiques (Dakar urbain, Autres urbains, et Rural) comporte un certain nombre de questions relatives à l'accès à l'eau, au type de toilettes et à l'hygiène qui permettent de dresser le profil des ménages sénégalais en ce qui concerne les thématiques évoquées.

Ce rapport est structuré en trois parties. La première est consacrée au secteur de l'eau et la deuxième fait le point sur le secteur de l'assainissement, essentiellement les types de toilettes utilisés par les ménages. Le lavage des mains est traité dans un dernier point.

I. Eau

Au Sénégal, le secteur de l'hydraulique se caractérise par une pluralité d'intervenants. L'approvisionnement en eau potable des zones urbaines est assuré par la Sénégalaise Des Eaux (SDE) et la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES). En milieu rural, l'Office des Forages (OFOR) est, en général, responsable de l'alimentation en eau potable.

¹JMP= Joint Monitoring Programme (Programme conjoint de suivi). Il s'agit d'un programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, mis en place en 1990.

1.1. Vers un accès universel à l'eau potable

En vue de suivre l'évolution des indicateurs OMD et ODD, au sein des pays, aux échelles régionale et mondiale, le Programme Conjoint de Suivi (JMP en anglais) de l'OMS et de l'UNICEF a développé une méthodologie de suivi des indicateurs de l'ODD 6.

La méthode JMP pour l'accès à l'eau potable consiste à élaborer une échelle de mesure tenant compte de l'accessibilité, la disponibilité et la qualité de l'eau. Le tableau ci-dessous présente les composantes de cette échelle pour le suivi mondial des progrès en matière d'alimentation en eau potable.

Tableau I-1 : Échelle de suivi mondial du JMP pour les services d'alimentation en eau potable

Niveau du service	Définition
Géré en toute sécurité	Source améliorée située sur site, disponible si nécessaire, et protégée de toute contamination microbiologique ou de produits chimiques prioritaires
Élémentaire	Source améliorée nécessitant un trajet aller-retour de 30 minutes au maximum pour la collecte
Limité	Source améliorée nécessitant un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes pour la collecte
Non amélioré	Source non améliorée qui ne protège pas contre les contaminations
Aucun service	Eaux de surface

Source : JMP Thematic Report on Safely Managed Drinking Water

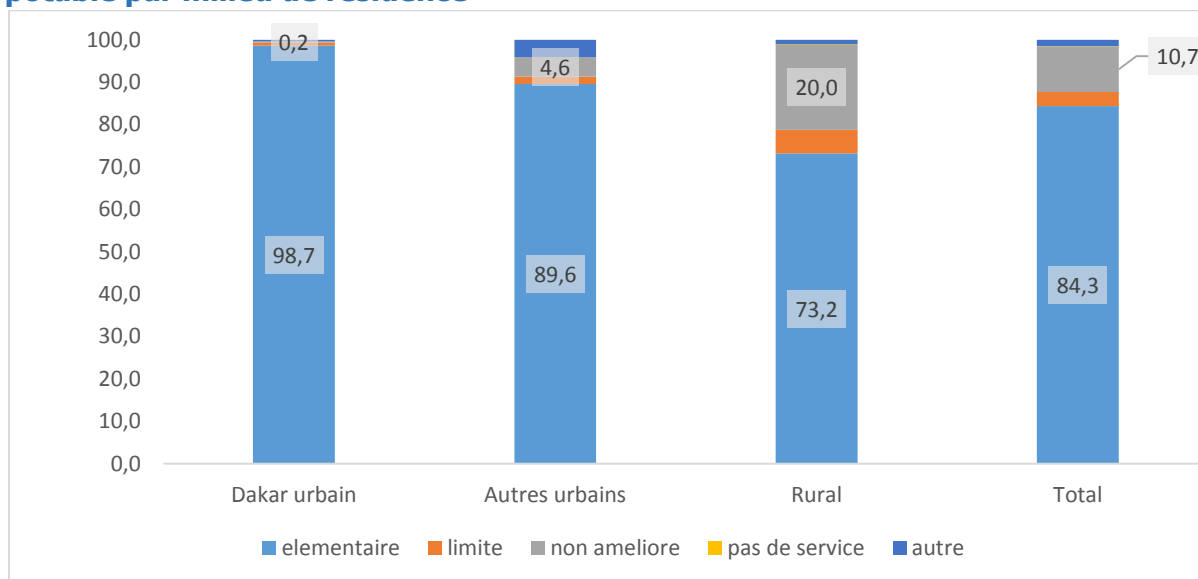
Les données collectées dans le cadre du projet Listening to Sénégal (L2S) ne permettent pas de mesurer la gestion de l'eau en toute sécurité, car celle-ci requiert de prendre en compte non seulement la disponibilité sur place et en continue mais aussi d'avoir une information sur sa qualité, notamment l'absence de matières fécales et de substances chimiques prioritaires. De ce fait, l'analyse est restreinte aux autres catégories de l'échelle de mesure JMP, à savoir élémentaire, limité, non amélioré et aucun service.

Au Sénégal, la plupart des ménages ont accès à un service élémentaire d'eau potable, autrement dit, un point d'eau est disponible à domicile ou à proximité (moins de 30 minutes aller-retour du point de collecte au domicile). Moins de 11% utilisent des points d'eau non améliorés, tandis que les usagers des eaux de surface sont assez rares.

La prise en compte du milieu de résidence met en évidence une différence assez nette. En effet, les ménages urbains, en particulier, ceux de Dakar, se révèlent être mieux « lotis » que les ruraux, dans la mesure où on y relève la plus forte proportion de ménages disposant d'un service élémentaire d'eau potable. En effet, la quasi-totalité des ménages urbains dakarois (98,7%) et près de 9 ménages sur 10 dans les autres milieux urbains y ont accès contre moins des trois quarts des ménages ruraux (73,2%).

Ainsi, en termes d'accès à l'eau potable, le milieu rural apparaît comme le plus défavorisé. En effet, il abrite la plus forte proportion de ménages usagers des sources d'eau non améliorées et ceux mettant plus de 30 minutes pour accéder au point de collecte de l'eau potable. De plus, les rares usagers des eaux de surfaces résident en général en milieu rural.

Graphique I-1 : Répartition des ménages selon le niveau d'accès au service d'eau potable par milieu de résidence



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

1.2. Un service quasi continu

L'échelle JMP intègre également la disponibilité au besoin du service d'eau. Le questionnaire de l'enquête L2S comporte quelques questions qui permettent d'appréhender la fréquence des ruptures d'approvisionnement en eau du point de collecte mais aussi leur durée au cours d'une journée.

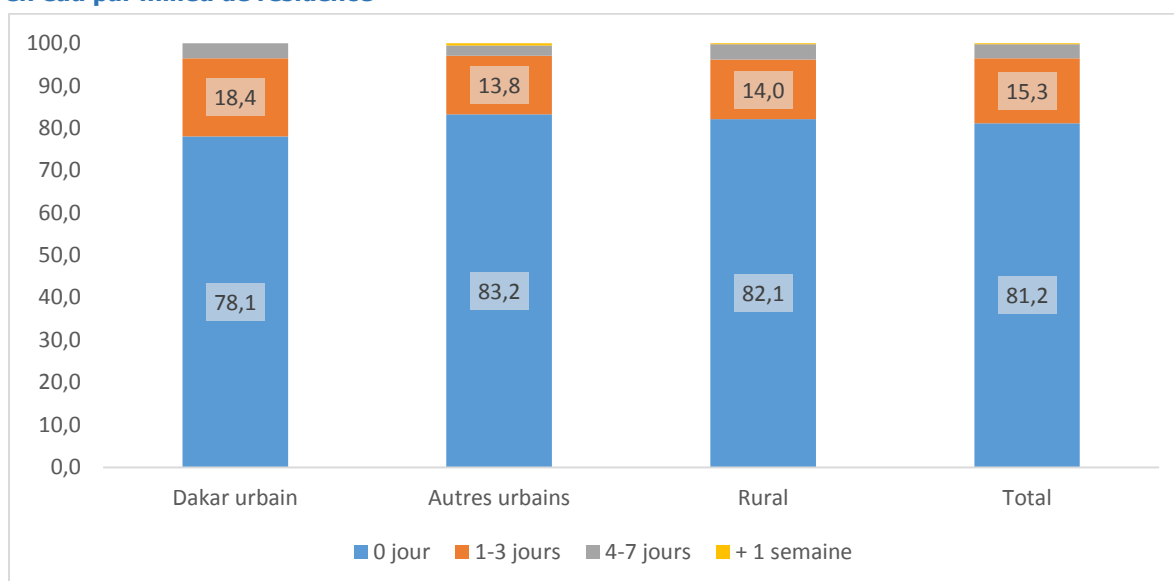
1.2.1. Faible fréquence des ruptures d'approvisionnement

La fréquence fait ici référence au nombre de jours où le point de collecte n'a pas fourni une seule goutte d'eau, quelle que soit la durée.

Le graphique I-2 met en évidence une fréquence assez faible des coupures d'eau. En effet, au moins 8 ménages sur 10 ne connaissent pas d'interruption totale du service d'eau. Les coupures de plus d'une semaine sont assez rares. En général, elles ne durent pas plus de trois jours d'affilé.

Le milieu urbain dakarois se distingue par la fréquence la plus forte de ménages ayant subi des ruptures d'approvisionnement en eau.

Graphique I-2 : Répartition des ménages selon le nombre de jours de rupture d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

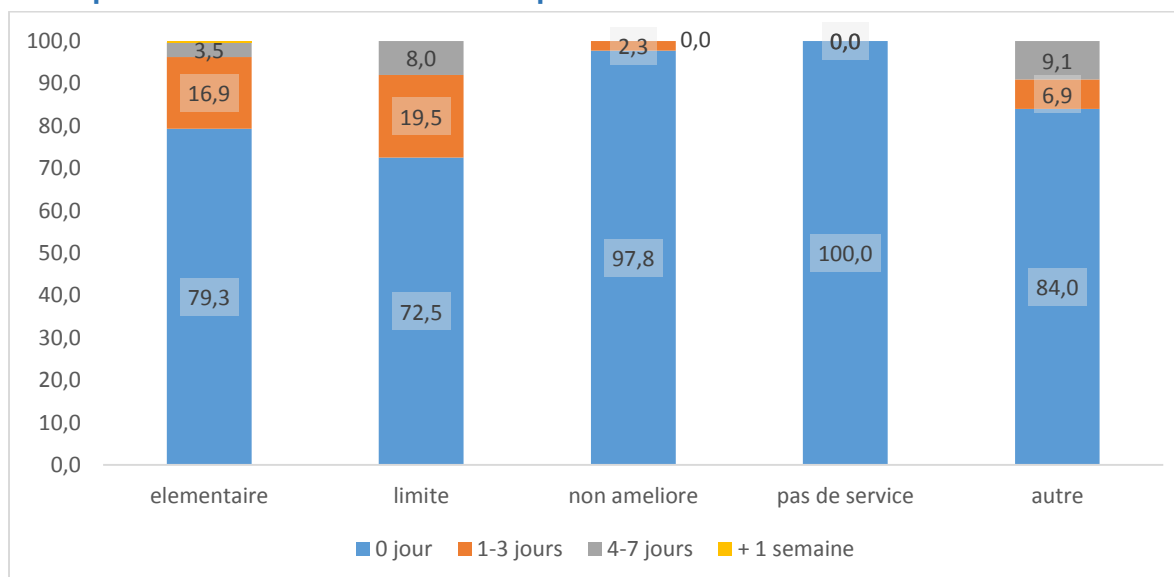


Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

Les ménages disposant d'un service limité sont les plus touchés par les ruptures d'approvisionnement. En effet, plus du quart d'eux a subi une rupture totale d'eau durant au moins une journée entière (19,5% entre 1 et 3 jours de rupture ; 8% entre 4 jours et 1 semaine).

Les usagers des eaux de surface ne souffrent pas de rupture d'approvisionnement. Dans une moindre mesure, il en est de même des ménages utilisant des services non améliorés (98%).

Graphique I-3 : Répartition des ménages selon le nombre de jours de rupture d'approvisionnement en eau par niveau de service d'accès à l'eau potable



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

1.2.2. Durée journalière du service d'eau sous conduites

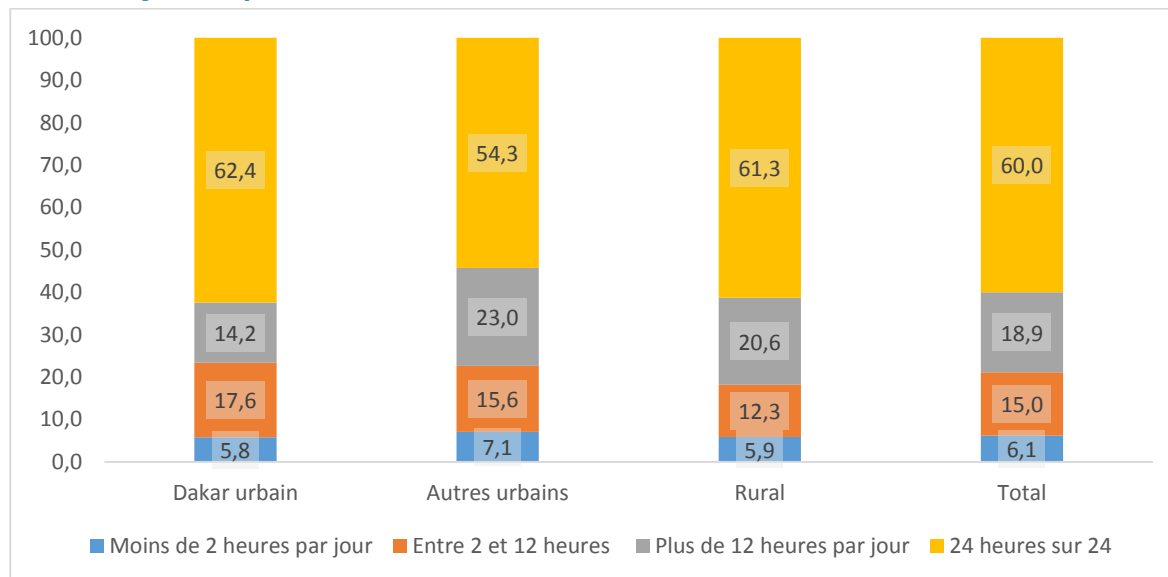
Pour les ménages utilisant un robinet ou un puits foré, une question relative à la durée journalière du service a été posée. Le graphique I-4 ci-dessous met en évidence une disponibilité en continu de l'eau dans la majorité des ménages concernés (60%). Seuls 6% des ménages évoquent une disponibilité inférieure à 2 heures par jour.

Selon le milieu de résidence, les résidents des autres milieux urbains subissent bien plus souvent les coupures d'eau. Un peu plus de la moitié des ménages y résidant disposent de l'eau 24 heures sur 24 contre 62% à Dakar urbain et 61% en zone rurale. En plus, environ 7% des ménages ont de l'eau moins de 2 heures par jour.

De manière globale, les ruptures d'eau durent plus longtemps dans les zones urbaines. Environ 23% des ménages urbains disposent de l'eau de leur principale source au plus 12 heures par jour contre 18% en milieu rural.

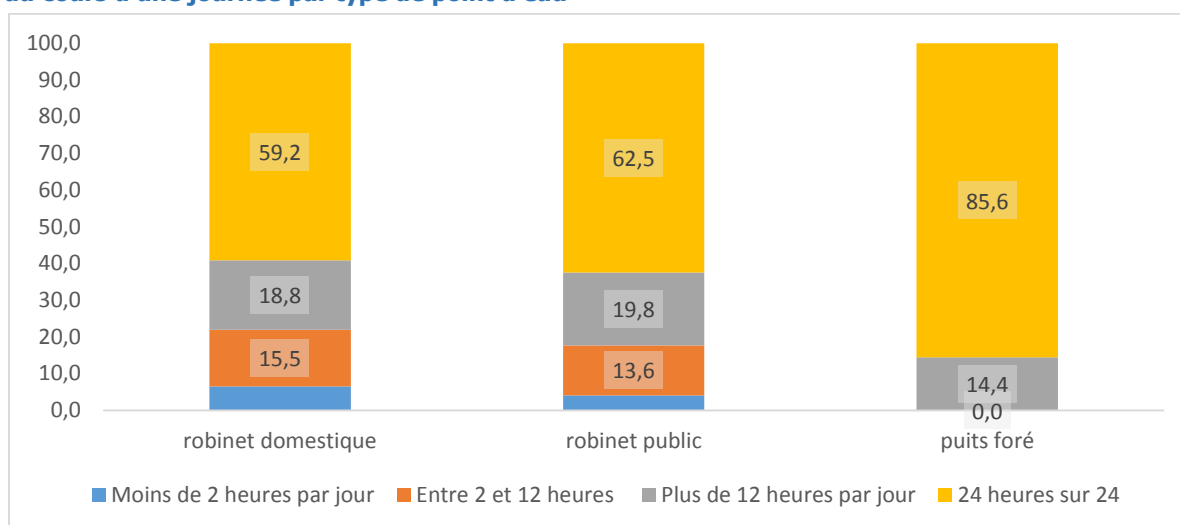
La répartition des ménages selon la durée journalière du service par type de point d'eau confirme ce fait. En effet, le Graphique I-1 permet de constater que les usagers des puits forés, plus fréquents en zone rurale, se distinguent par une plus grande disponibilité de l'eau du point de collecte. En effet, l'eau y est disponible au moins plus de 12 heures par jour. Les ménages disposant d'un robinet domestique sont bien plus souvent confrontés à des coupures d'eau que ceux usant d'un robinet public ou un puits foré. De plus, environ 6,5% d'entre eux ont de l'eau moins de deux heures par jour.

Graphique I-4 : Répartition des ménages selon la durée de journalière du service d'eau courante au cours d'une journée par milieu de résidence



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

Graphique I-1 : Répartition des ménages selon la durée de l'interruption du service d'eau courante au cours d'une journée par type de point d'eau



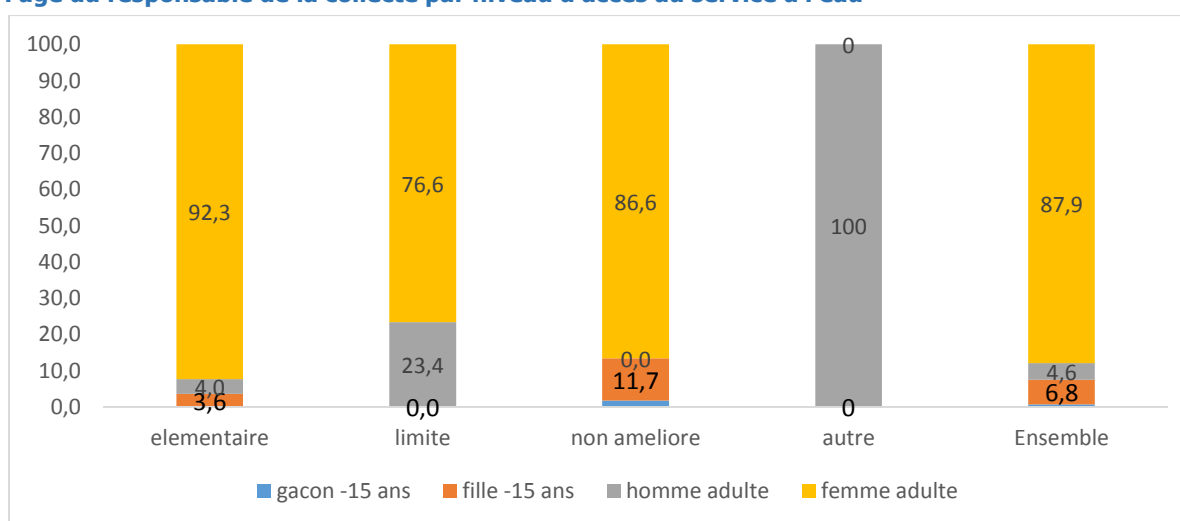
Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

1.3. La collecte de l'eau, une affaire d'adultes et de femmes

Traditionnellement, à l'image des tâches domestiques, la collecte de l'eau est dévolue aux membres féminins du ménage. Le graphique I-6 confirme cette affirmation et précise également l'âge du principal responsable de la collecte.

On y relève ainsi, que dans les ménages ne disposant pas de point d'eau à domicile, ce sont les femmes adultes (88%) qui s'occupent de la collecte de l'eau. Dans 6,8% des ménages, ce sont les filles de moins de 15 ans qui sont responsables de la collecte de l'eau. Les ménages dans lesquels la participation des hommes adultes à la collecte est assez marquée sont ceux disposant d'un service limité (23%).

Graphique I-2 : Répartition des ménages ne disposant pas de point d'eau à domicile selon le sexe et l'âge du responsable de la collecte par niveau d'accès au service à l'eau



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

1.4. Le traitement de l'eau, une pratique dépendante du type de point d'eau

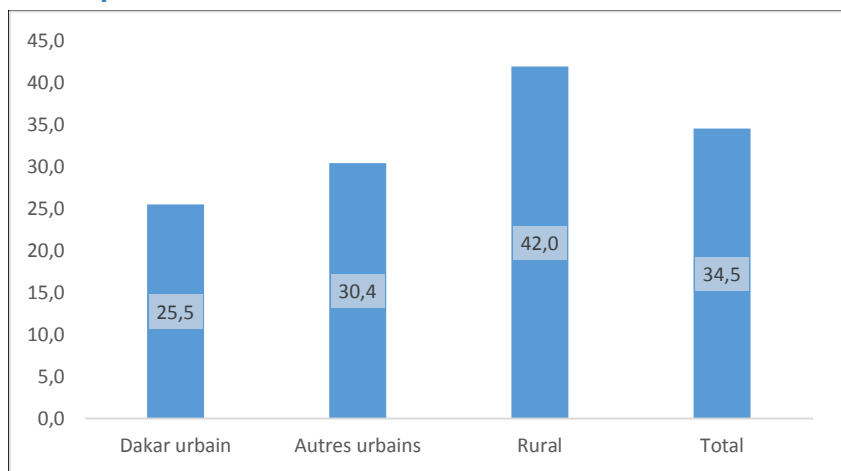
Pour lutter efficacement contre les maladies liées à l'eau telles que la diarrhée, la dysenterie ou le choléra, il est commode de traiter l'eau avant sa consommation. Au Sénégal, un peu plus du tiers des ménages traitent l'eau avant de la boire.

Les ménages ruraux sont plus prompts à traiter l'eau de boisson préalablement à son usage. Environ quatre ménages sur 10 résidant en zone rurale le pratiquent contre 30% dans les autres milieux urbains et le quart des ménages urbains dakarois.

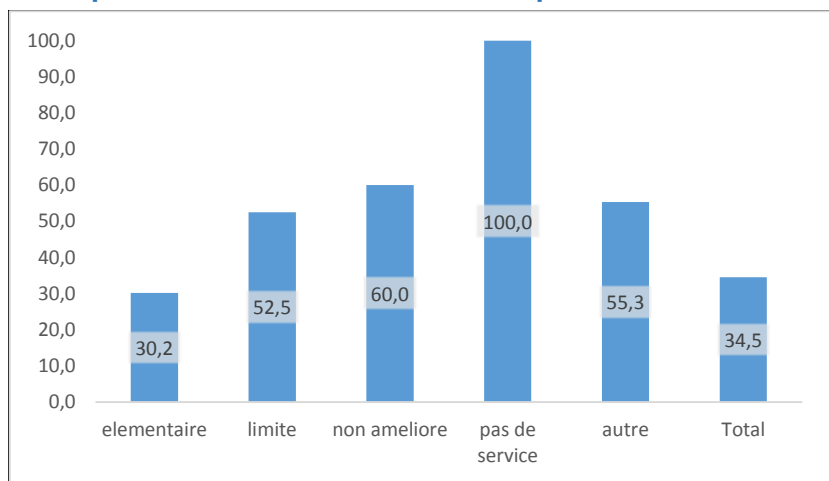
Par ailleurs, plus le niveau de service d'eau est défaillant, plus la pratique du traitement de l'eau est courante. En effet, les ménages usagers des eaux de surface (pas de service) traitent systématiquement l'eau collectée avant son usage. Dans une moindre mesure, il en est de même pour la majorité des usagers des points de collecte non améliorés.

En général, une méthode est utilisée voire deux au plus. Rares sont les ménages qui utilisent trois méthodes à la fois pour traiter l'eau. Il s'agit le plus souvent des usagers des points de collecte non améliorés.

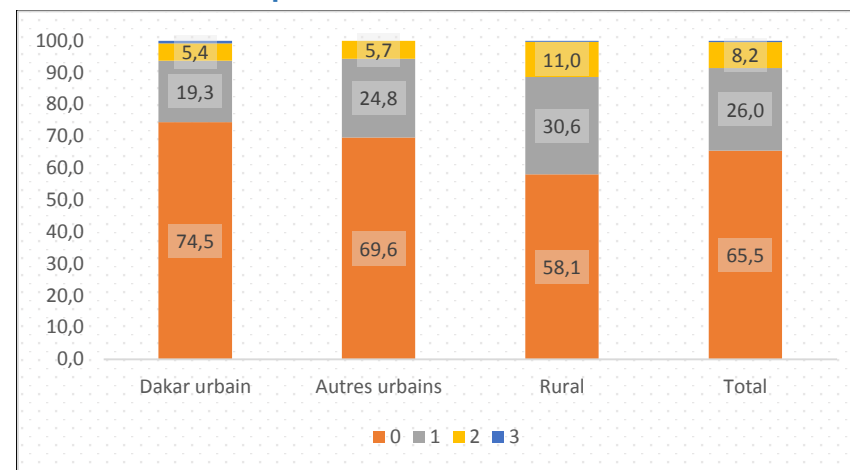
Graphique I-7 : Répartition des ménages selon la pratique du traitement de l'eau par milieu de résidence



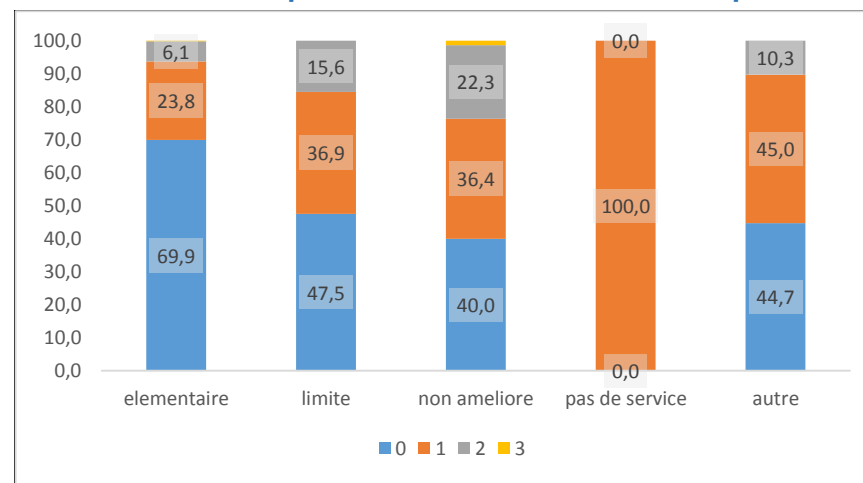
Graphique I-8 : Répartition des ménages selon la pratique du traitement de l'eau par niveau d'accès au service à l'eau potable



Graphique I-3 : Répartition des ménages selon le nombre de méthodes de traitement de l'eau par milieu de résidence



Graphique I-4 : Répartition des ménages selon le nombre de méthodes de traitement de l'eau par niveau d'accès au service à l'eau potable



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

II. Assainissement

A l'image du secteur de l'eau, le JMP a développé une échelle de mesure visant à rendre compte des progrès réalisés en matière d'assainissement. L'objectif final visé, à savoir le développement d'une gestion sécurisée des excréta humains in situ ou dans un lieu dédié via un transport sécurisé, ne peut être mesuré à travers cette enquête. Tout au plus, on peut suivre les autres indicateurs intermédiaires développés par le JMP et rappelés dans le tableau II-1.

Tableau II-1 : Echelle de mesure de l'accès à l'assainissement du JMP

Niveau du service	Définition
Services gérés en toute sécurité	Installation améliorée privée où les matières fécales sont déposées en toute sécurité sur site ou transportées et traitées hors site ; inclut également une installation de lavage des mains avec du savon et de l'eau
Service élémentaire	Installation améliorée privée qui permet d'éviter que les excréta n'entrent en contact avec l'utilisateur
Service limité	Installation améliorée partagée avec d'autres ménages
Service non amélioré	Installation non améliorée qui ne permet pas d'éviter que les excréta entrent en contact avec l'utilisateur
Aucun service	Défécation en plein air

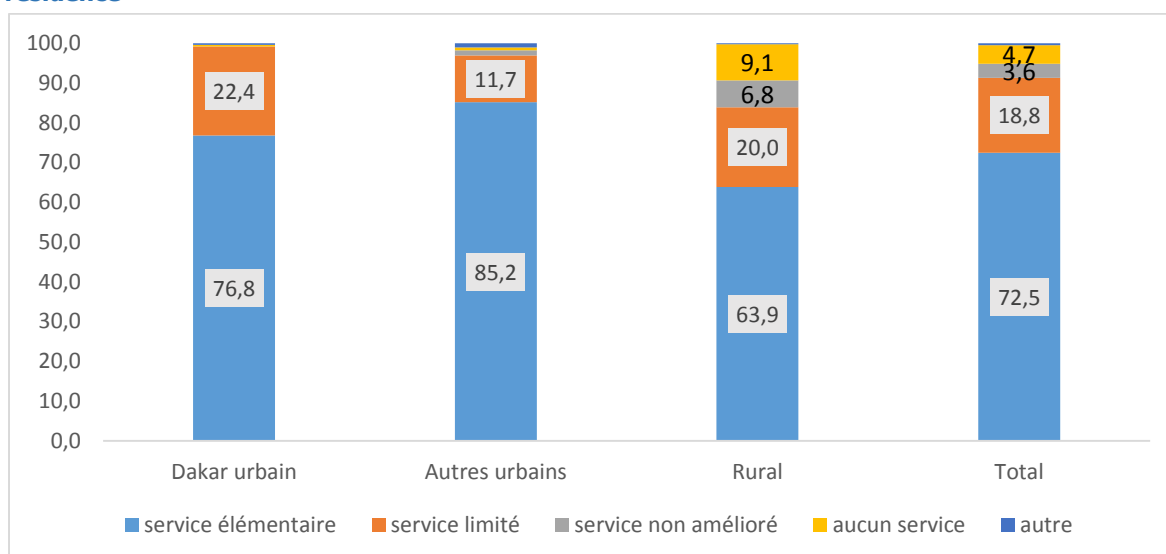
Source : JMP Annex 2 Safely Managed Sanitation Services and Hygiene

2.1. Accès à l'assainissement

L'essentiel des ménages a accès à des toilettes améliorées dont 72,5% disposent d'un service élémentaire d'assainissement. Environ 5% des ménages n'ont accès à aucun service et utilisent la nature comme lieu d'aisance.

La défécation à l'air libre est plus fréquente dans les zones rurales (9%). Les ménages urbains se distinguent par un usage quasi général des toilettes améliorées. Toutefois, le partage des toilettes n'y est pas rare, d'où la proportion non négligeable de ménages disposant d'un service limité d'assainissement.

Graphique 0-1 : Répartition des ménages selon le type de service d'assainissement par milieu de résidence



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

2.2. La vidange, une pratique urbaine

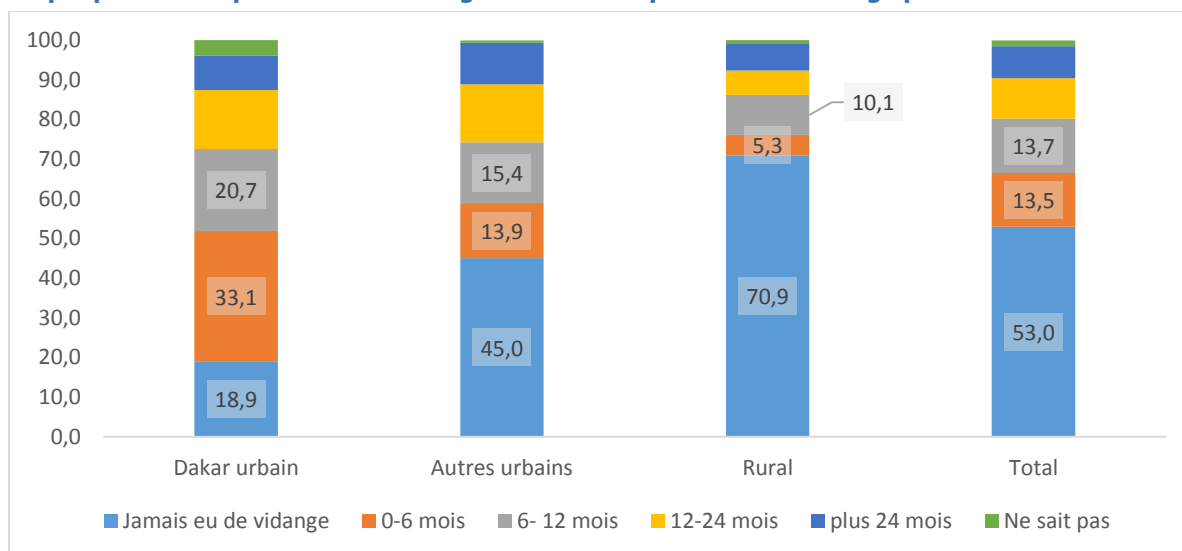
2.2.1. Fréquence

La vidange, ici appréhendée, consiste à vider les fosses septiques de leur contenu. Il s'avère que la majorité des ménages (53%) n'a jamais fait de vidange. Pour les ménages procédant à la vidange de leur fosse, la plupart le font soit plusieurs fois dans l'année (13,5%) ou au plus une fois dans l'année (13,7%).

La vidange apparaît comme un phénomène urbain. En effet, le Graphique 0-2 permet de relever que le milieu urbain dakarais se distingue par une pratique de la vidange plus fréquente et régulière. Moins de 20% des ménages y déclarent n'avoir jamais fait de vidange. Un peu plus du tiers (33,1%) font faire une vidange de leur fosse plusieurs fois dans l'année (au moins deux fois par an) et 20,7% l'effectuent au plus deux fois par an.

Dans une moindre mesure, 29% des ménages des autres milieux urbains vident leur fosse septique au moins une fois par an, dont 13,9% le font au moins deux fois dans l'année. En milieu rural, près des trois quarts des ménages n'ont jamais vidangé leur fosse.

Graphique 0-2 : Répartition des ménages selon la fréquence de la vidange par milieu de résidence



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

2.2.2. Coût et méthode

Certains ménages, le plus souvent ruraux, procèdent eux-mêmes à la vidange de leur fosse. Mais la pratique la plus courante est de recourir à un spécialiste contre paiement (58,3%). Le plus souvent, un camion de vidange est sollicité par les ménages, notamment en milieu urbain.

Dans les autres cas, autrement dit lorsque le camion spécialisé n'est pas mobilisé, la vidange est faite manuellement (au moins 8 ménages sur 10). L'usage de la pompe est assez rare et est le plus souvent le fait des propriétaires/bailleurs.

Le coût médian du service est de 17500 FCFA. Il est plus élevé dans le milieu urbain de Dakar.

Tableau II-2 : Répartition des ménages ayant effectué une vidange par milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Qui se charge habituellement de la vidange ?				
Vous-même	15,1	18,6	28,4	20,5
Balayeur contre paiement	14,8	17,1	16,7	16,1
Camion de vidange	64,0	61,0	49,3	58,3
Bailleur/Propriétaire	3,6	1,3	4,4	3,2
Ne sait pas	2,7	2,1	1,3	2,0
Comment la fosse a-t-elle été vidangée(*) ?				
Manuellement/à la main	83,6	84,5	87,8	85,5
Avec une pompe mécanique	4,9	10,1	9,7	8,2
Ne sait pas	11,5	5,4	2,5	6,3
Combien a coûté la dernière vidange ?				
Coût médian (En FCFA)	20000	15000	15000	17500

Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

(*) Seuls les ménages n'utilisant pas un camion de vidange y répondent.

III. Hygiène

A l'image du traitement de l'eau, le lavage des mains est une pratique recommandée qui permet d'éviter certaines maladies. Les mains étant sollicitées dans quasiment toutes les activités. Certaines affections sont provoquées par l'absence d'hygiène des mains.

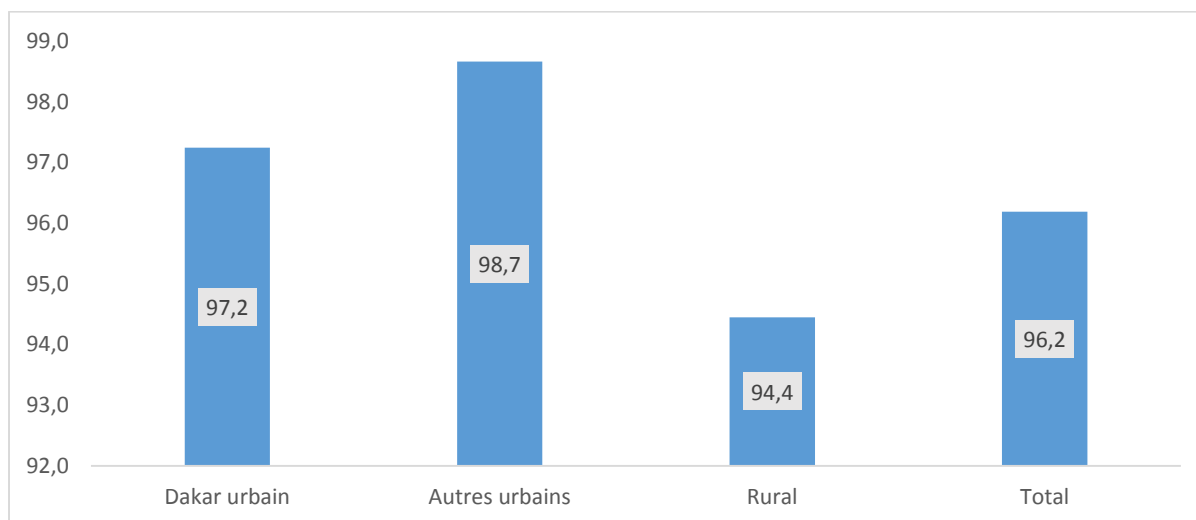
Le lavage des mains fait l'objet d'un suivi au niveau mondial. Tout comme pour l'eau et l'assainissement, le JMP a développé une échelle de mesure pour le lavage des mains. Toutefois, dans le cadre de cette note, cette échelle ne peut être renseignée, du fait, notamment, que l'information relative à la disponibilité d'un endroit spécifique pour le lavage des mains dans le ménage n'a pas été collectée. Ce point se limitera donc à la description de la pratique et des circonstances du lavage des mains.

De manière générale, le lavage des mains est pratiqué par la quasi-totalité des ménages. Quel que soit le milieu de résidence considéré, au moins 9 personnes sur 10 affirment se laver les mains. Les résidents des zones urbaines sont un peu plus prompts à se laver les mains (98,7% dans les autres milieux urbains et 97,2% en milieu urbain dakarais).

Le plus souvent, les individus se lavent les mains au moment de prendre leur bain (73%), au sortir des toilettes (70,2%) et avant de manger (69,3%).

En rentrant de l'extérieur, 40% de la population déclarent se laver les mains et 34% se lavent du fait de salissures. Malgré les risques engendrés, rares sont ceux qui se lavent les mains avant de nourrir un enfant.

Graphique III-1 : Répartition des ménages selon la pratique du lavage des mains par milieu de résidence



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

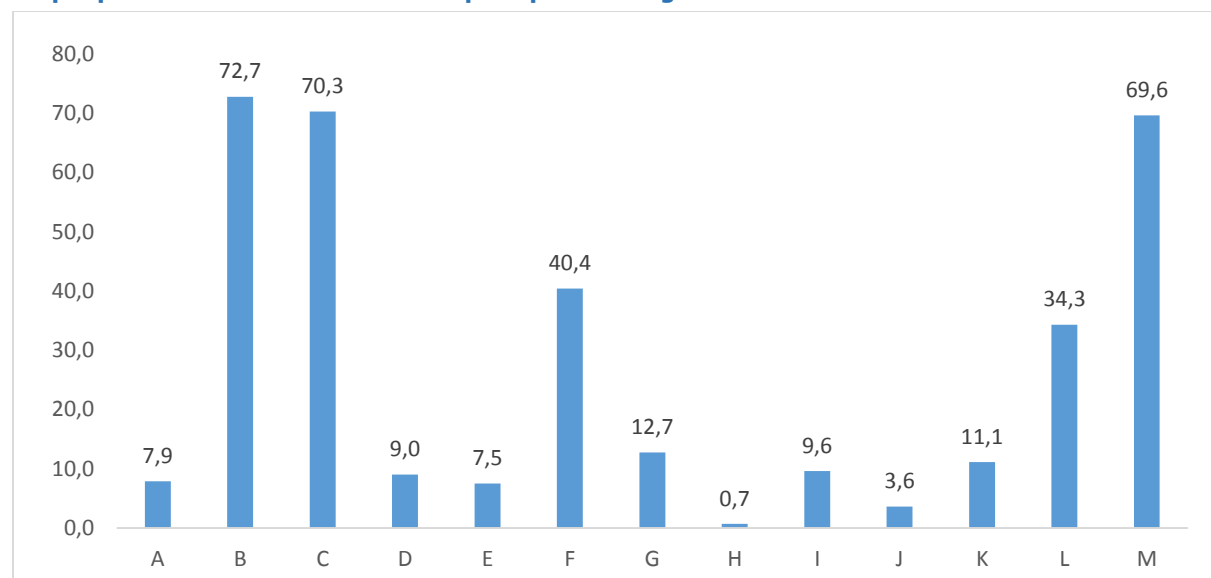
Tableau III-1 : Tableau de correspondance des circonstances du lavage des mains

A	En donnant le bain à mon enfant
B	En prenant mon bain
C	Après avoir été aux toilettes
D	Après avoir nettoyé (ou pendant) les fesses d'un enfant
E	Après avoir nettoyé des toilettes/latrine
F	En rentrant de l'extérieur

G	Avant de préparer à manger/cuisiner
H	Avant de nourrir un/des enfant(s)
I	Après avoir fait (ou en faisant) la vaisselle
J	En lavant les mains d'un enfant
K	Après (ou pendant) avoir fait la lessive
L	Parce qu'elles étaient ou semblaient sales
M	Avant de manger

Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

Graphique III-2 : Circonstances de la pratique du lavage des mains



Source : ANSD. L2S, Enquête modulaire Eau/assainissement, Décembre 2016-janvier 2017

Conclusion

Bien que n'ayant pas permis de mesurer l'indicateur phare de l'ODD6, à savoir la gestion en toute sécurité (aussi bien pour l'eau que pour l'assainissement), cette note a permis d'avoir une idée des avancées du secteur de l'eau et de l'assainissement juste après la fin de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'avère ainsi que l'accès universel à une eau potable est en passe d'être atteint et dans, une moindre mesure, la généralisation de l'usage des toilettes améliorées. Toutefois, des efforts restent à fournir pour assurer une disponibilité à domicile et au besoin de l'eau de boisson. Qu'il s'agisse de l'eau ou de l'assainissement, la qualité du service doit suivre les avancées en matière d'accès. Ainsi, la continuité de la fourniture et surtout la qualité de l'eau, deviendront les critères discriminants au sein de la population.

Pour ce qui est de l'hygiène, il se trouve qu'il a été mis en évidence que la pratique du lavage des mains n'est pas ancrée dans le quotidien des populations. Celle-ci n'est pratiquée qu'occasionnellement dans certaines circonstances.